

Respectons l'environnement et le site naturel de Ploumanac'h. Les gardes du littoral se tiennent à votre disposition pour vous conseiller.

Les infractions constatées seront pénalisées conformément à l'art. 3-1 arrêté général PSH24-2015 du 1^{er} sept 2015 - Mairie de Perros-Guirec

Plus d'infos : Maison du littoral
06 96 91 62 77
www.perros-guirec.com



PASSEPORT DU BON MAÎTRE *sur le sentier*

Chaque année, **80 000 chiens** parcourent le sentier des douaniers. Imaginez la quantité de déjections que cela représente :

les gardes du littoral ramassent près de
1 tonne de déchets
par an soit 20kg par semaine !

Le temps nécessaire pour nettoyer le sentier représente environ

**1 journée de travail
hebdomadaire**

du temps en moins pour veiller à la gestion du site.

“Est-ce que mon maître doit me tenir en laisse ?”



J'empreinte avec mon maître un site riche et habité par une multitude d'animaux (oiseaux, reptiles, mammifères) qui ont besoin d'une certaine **tranquillité**.



En me tenant près de lui, mon maître me **surveille** et me contrôle, les passants seront ainsi plus rassurés.



“Si je fais mes besoins, mon maître doit-il les ramasser ?”



et pour plusieurs raisons !

Mon maître ne sait peut être pas mais les landes se développent sur un sol pauvre et mes déjections entraînent un phénomène d'enrichissement. Cet apport nutritif aura pour conséquence la disparition de la lande.

Si je veux continuer à me promener dans ce cadre magnifique, mon maître doit se munir de mon **sac canicrotte** ! (disponible à la Maison du littoral et sur le port de Ploumanac'h).

